

Rencontre de Jacques Auxiette, Philippe Grosvalet, Gilles Retière et des Maires de la Communauté de Communes d'Erdre et Gesvres

Une semaine après la remise des rapports de la Commission du Dialogue, du collège d'experts scientifiques et de la mission agricole, **Jacques Auxiette**, président de la Région Pays de la Loire et du Syndicat Mixte Aéroportuaire, **Philippe Grosvalet**, président du Département de la Loire Atlantique et **Gilles Retière**, président de Nantes Métropole et du pôle métropolitain Nantes Saint-Nazaire, ont souhaité rencontrer **Jean Goiset**, président de la Communauté de Communes d'Erdre et Gesvres (CEEG) accompagné des maires de la CCEG. L'objectif était d'échanger avec eux sur l'avenir des territoires directement concernés par la réalisation du futur aéroport du Grand Ouest.

Dans le droit fil des échanges réguliers et anciens avec les élus de la CCEG, dans le respect des positions de chacun, le dialogue a été constructif et a porté notamment sur :

- l'actualité de l'aéroport, les conséquences des actions des opposants radicaux sur la vie quotidienne des habitants de la CCEG et notamment ceux vivant à proximité de l'emprise de la future plateforme aéroportuaire,
- le projet de développement solidaire du territoire et les futurs dispositifs financiers de la Région et du Département pour apporter des réponses durables et exemplaires aux attentes des élus et des habitants de la CCEG notamment en terme d'emploi et d'insertion, de développement d'équipements publics et d'activités et de services de proximité...,
- les présidents ont réaffirmé aux maires leur volonté partagée sur les dessertes en transports collectifs du futur aéroport de façon complémentaire et en trois temps : des navettes autocar cadencées aux principaux pôles urbains, la desserte en tram-train et à terme dans le cadre du projet de lignes nouvelles «Ouest Bretagne Pays de la Loire», la liaison rapide Nantes-Rennes.
- la mise en œuvre du Périmètre de protection des espaces naturels et agricoles et l'élaboration partenariale d'un projet agricole de territoire en lien avec les agriculteurs et la profession agricole,
- la demande de la CCEG, en cohérence avec les orientations stratégiques du SCOT de la Métropole Nantes Saint-Nazaire, et du Plan local de l'habitat de la CCEG, de pouvoir être éligible aux dispositions prévues par la loi Dufflot pour développer l'habitat collectif privé et répondre ainsi à l'accueil prévisible de nouveaux habitants dans les toutes prochaines années. Le Plan départemental de l'habitat comptera également parmi les outils mobilisés pour la question du logement.

Les élus de la Région Pays de Loire, du Département de Loire Atlantique, de Nantes Métropole et de la CCEG décident de renforcer leur coopération pour élaborer ensemble le projet de territoire solidaire et durable et répondre aux attentes légitimes qu'expriment les habitants dans l'attente de l'ouverture de la future plateforme aéroportuaire sur le site de Notre Dame des Landes.

Sous l'égide de Philippe Grosvalet, vice-président du Syndicat Mixte, une étude sur le développement et l'accompagnement des territoires est actuellement menée en concertation étroite avec l'ensemble des collectivités partenaires du Syndicat Mixte et avec l'Etat.

Les **orientations stratégiques du futur accord-cadre territorial seront proposées avant l'été** aux membres du Syndicat Mixte et le dispositif contractuel sera signé à la rentrée 2013 par les collectivités concernées et l'Etat.